

La journée
Prev'Attitude
2023

DOSSIER DE PRESSE

JEUDI 15 JUIN 2023

**Campagne de sensibilisation
de l'association Assurance Prévention
« Journée Prev'Attitude :
pour que les beaux jours le restent »**

**Étude : les Français face aux accidents
de la vie courante en extérieur**

Service de presse

Anne Perthuis, aperthuis@les-influenceurs.com, 06 14 02 74 26
Fanny Bezol, fbezol@les-influenceurs.com, 06 74 32 81 16
Caroline Caen, ccaen@les-influenceurs.com, 06 72 88 03 03

**ASSURANCE
PRÉVENTION**

Une association de France Assureurs



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 juin 2023

Alors que les beaux jours s'installent, les Français n'ont pas encore les bons réflexes pour faire face aux accidents de la vie courante...

Les accidents de la vie courante représentent la 4^e cause de mortalité en France, soit plus de 24 000 morts par an, à comparer aux près de 3 300 décès enregistrés sur la route¹. Plus d'un quart des 11 millions d'accidents de la vie courante comptabilisés chaque année ont lieu lors d'activités de plein air.

Avec l'arrivée des beaux jours, 92 % des Français prévoient des activités en extérieur, qu'il s'agisse de balades, de jardinage, de baignade ou encore de barbecue. Assurance Prévention, l'association de France Assureurs dédiée à la prévention des risques du quotidien, les a donc interrogés sur les accidents de la vie courante en extérieur².

Les conclusions de ce sondage prouvent que beaucoup reste à faire pour que les Français adoptent les bons réflexes.

A première vue, les Français sont, dans l'ensemble, bien informés et sensibilisés sur les accidents de la vie courante en extérieur, ce qui est une bonne nouvelle !

En effet, 84 % d'entre eux déclarent être particulièrement vigilants face aux risques d'accidents de la vie courante en extérieur et 8 sur 10 se considèrent comme bien informés.

Ils citent parmi les accidents les plus fréquents liés aux beaux jours ceux causés par des outils de bricolage ou de jardinage (50 %) et les jeux d'extérieur (44 %), les noyades (44 %), les brûlures causées par un barbecue (38 %), ou encore les coups de soleil et insolations (36 %).

Mais d'autres types d'accidents sont encore clairement sous-estimés : seul 1 Français sur 10 cite le risque d'ingestion de petits objets, qui fait pourtant des dizaines de morts chaque année, et les intoxications liées aux plantes ou aux produits de bricolage ou de jardinage. Et seuls 14 % citent les électrocutions par des outils électriques.

Mais surtout, ils sont mal préparés : 58 % des Français ne sauraient pas comment réagir en cas d'électrocution, 49 % en cas d'intoxication et 36 % en cas d'étouffement.

Certains réflexes, qui pourraient éviter des drames, ne sont pas encore acquis :

- un quart des Français ne ferme pas systématiquement ses fenêtres ou portails, négligeant ainsi les risques de défenestration ou d'accidents, notamment pour les enfants ;
- un tiers n'installe pas de barrière de protection pour sa piscine ;
- 45 % ne prévoient pas systématiquement de vêtements couvrant les bras et les jambes lors de promenades en deux-roues ou en rollers ;
- seuls 4 Français sur 10 sont capables de citer simultanément les 4 numéros d'urgence qui leur ont été soumis (pompiers, SAMU, police, numéro d'urgence européen).

En dépit du bon niveau d'information et de vigilance déclarés par les Français, personne ne peut se satisfaire d'enregistrer chaque année 11 millions de victimes d'accidents de la vie courante, dont un quart lors d'activités de plein air. La noyade représente toujours la première cause de décès accidentel chez les enfants de moins de 15 ans³.

Face à ces réalités, Assurance Prévention se mobilise en organisant le 17 juin au Jardin d'Acclimatation, la « Journée Prev'Attitude : pour que les beaux jours le restent », afin de sensibiliser les familles aux risques d'accidents de la vie courante à l'extérieur, mais aussi et surtout aux gestes du quotidien à adopter pour les éviter.

« Notre étude révèle que les Français se disent bien informés mais n'ont malheureusement pas encore tous les bons réflexes. Alors que l'été s'installe sur le pays, il faut alerter à nouveau sur les risques de noyade, de brûlure, d'intoxication ou encore d'ingestion de petits objets par les enfants. C'est une nécessité vitale et les assureurs seront cet été aux côtés des Français pour contribuer à prévenir ces accidents du quotidien qui font encore tant de victimes chaque année. C'est dans ce but que nous organisons un événement dédié aux familles, la « Journée Prev'Attitude : pour que les beaux jours le restent », le 17 juin prochain au Jardin d'Acclimatation dans le Bois de Boulogne », commente Alain-Marc Chesnier, Président de la commission Accidents de la vie courante d'Assurance Prévention.

1/ 3 267 personnes ont perdu la vie sur les routes de France métropolitaine en 2022 selon les estimations de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR)

2/ Etude « Les Français face aux accidents de la vie courante en extérieur » réalisée par OpinionWay pour l'association Assurance Prévention en ligne du 24 avril au 2 mai 2023, auprès d'un échantillon de 1002 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et d'un boost de 301 parents d'enfants de 0 à 12 ans pour disposer d'un échantillon cible de 503 parents d'enfants de 0 à 12 ans.

3/ Les chiffres d'accidents de la vie courante sont issus de l'Observatoire MAVIE de Calyxis, centre de ressources et d'expertise dédié à la prévention des risques à la personne.



SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE ¹

« LES FRANÇAIS FACE AUX ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE EN EXTÉRIEUR » D'ASSURANCE PRÉVENTION

Les Français aspirent à sortir de chez eux avec l'arrivée des beaux jours

Dans un climat morose où **66 %** des Français se disent fatigués ou inquiets, l'arrivée des beaux jours tombe à point et les Français renouent avec le plaisir des activités en extérieur. **92 % envisagent au moins une activité en extérieur** : des balades (56 %), du jardinage (50 %), des barbecues dans leur jardin, sur leur terrasse ou leur balcon (45 %), du bricolage (39 %), des baignades en mer, lac ou rivière (33 %) ou des randonnées (32 %).

Les parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans **sont encore plus nombreux, 97 %, à prévoir des activités**. Au programme notamment : emmener les enfants en balade (62 %) ou les accompagner au parc (55 %).

8 Français sur 10 s'estiment bien informés des risques en matière d'accidents de la vie courante en extérieur

82 % des Français et 81 % des parents de jeunes enfants déclarent être informés de ces risques, soit une large majorité de la population.

L'information provient notamment des médias (75 %) et de la prévention réalisée par les professionnels et organismes de santé (44 %). Famille et amis sont aussi une source d'information pour 29 % des Français. Et les parents de jeunes enfants s'informent également, pour 25 % d'entre eux, *via* les réseaux sociaux.

Certains risques, toutefois, ne sont pas suffisamment identifiés, et les Français ne savent manifestement pas réagir aux risques qu'ils ne perçoivent pas

Les principaux risques identifiés sont les **accidents liés aux outils de bricolage ou jardinage** (50 %) et aux **jeux d'extérieur** (44 %), les **noyades** (44 %), les **brûlures causées par un barbecue** (38 %) ou encore les **coups de soleil et insolations** (36 %). Les Français indiquent en conséquence savoir comment réagir en cas de coupure avec un outil de bricolage ou de jardinage (78 %) et de brûlure de barbecue ou due au soleil (82 %).

A contrario, **ils sont peu nombreux à percevoir les risques d'électrocution** par outils électriques (cités par 14 % d'entre eux), **d'étouffement par ingestion de petits objets**, cailloux, etc. (11 %) et **d'intoxications** liées aux plantes ou aux produits spécifiques de bricolage ou de jardinage (11 %). **Ils déclarent en toute logique ne pas savoir comment réagir face à ces risques : 58 % ne savent pas comment réagir en cas d'électrocution, 49 % en cas d'intoxication et 36 % en cas d'étouffement.**

Alors que la gestion des accidents passe aussi par leur signalement en appelant les numéros d'urgence, seuls 4 répondants sur 10 connaissent simultanément les 4 numéros d'urgence qui leur ont été soumis : le **18**, numéro d'appel des pompiers, le **15**, numéro d'appel du SAMU le **17**, numéro d'appel de la police et le **112**, numéro d'urgence européen (**42 % de l'échantillon global**).

Près d'un quart des Français ignorent le numéro d'appel des pompiers (mémorisé par 78 % des répondants et 80 % des parents), du SAMU (mémorisé par 75 % des répondants et 76 % des parents) et de la police (mémorisé par 75 % des répondants et 77 % des parents). Et 1 Français sur 2 ignore le numéro d'urgence Européen.

Qu'en est-il plus particulièrement des parents ?

Ces derniers perçoivent davantage les jeux d'extérieur (63 %) comme facteurs de risques, tels que des fractures, chutes, plaies et chocs. Si les noyades (44 %) sont tout autant citées que chez l'ensemble des Français, certains risques le sont moins : les accidents liés aux outils de bricolage ou jardinage (39 % vs 50 % pour l'ensemble des Français), les brûlures avec un barbecue (27 % vs 38 %) ou encore les coups de soleil (16 % vs 22 %) sont moins cités.

Un peu plus nombreux à percevoir les risques d'étouffement par ingestion de petits objets (15 % vs 11 % pour l'ensemble des Français), les parents s'alignent sur l'échantillon global en termes de perception des risques d'électrocution par outils électriques (cités par 14 %) et d'intoxications. **Trois facteurs de risques auxquels ils sont tout juste mieux préparés que l'ensemble de la population** : 45 % déclarent savoir comment réagir en cas d'électrocution, 57 % en cas d'intoxication et 70 % en cas d'étouffement.

Seuls 43 % connaissent simultanément les 4 numéros d'urgence qui leur ont été soumis. 80 % des parents ont mémorisé le numéro d'appel des Pompiers, 76 % celui du SAMU, 77 % celui de la Police et 50 % le Numéro d'urgence européen.

Certains réflexes ne sont pas encore acquis

84 % des Français et 91 % des parents de jeunes enfants déclarent faire attention aux accidents de la vie courante qui surviennent **aux beaux jours**.

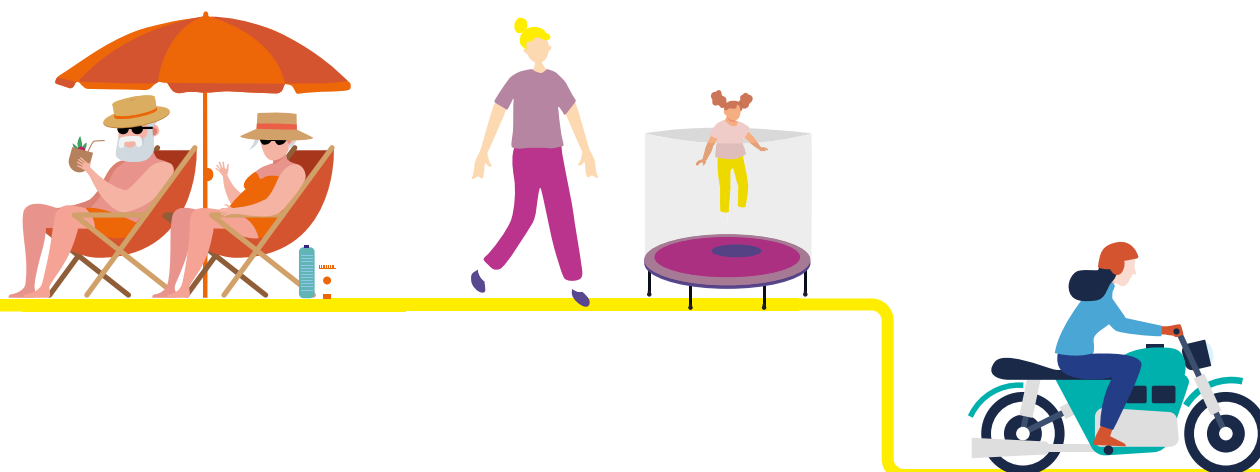
89 % des parents déclarent par ailleurs faire de la prévention auprès de leurs enfants au sujet de ces risques.

Les Français indiquent adopter les bons gestes en termes de **surveillance des enfants en piscine ou bord de mer** (94 %), de **rangement de leur tondeuse** après utilisation (93 %), de **rangement des outils coupants de jardinage ou bricolage** pour ne pas les laisser traîner (87 %), ou bien encore d'**extinction du barbecue** après utilisation (82 %).

Pourtant, certains réflexes, qui pourraient éviter des drames, ne sont pas encore acquis :

- 25 % des Français ne ferment pas systématiquement leurs fenêtres ou portails, négligeant ainsi les risques de défenestration ou d'accidents, notamment pour les enfants ;
- un tiers n'installe pas de barrière de protection pour sa piscine ;
- 45 % ne prévoient pas systématiquement de vêtements couvrant les bras et les jambes lors de promenades en deux-roues ou en rollers ;
- 34 % ne pensent pas à se protéger du soleil (crème solaire, limitation de l'exposition au soleil, port d'un chapeau...).

1/ Etude « Les Français face aux accidents de la vie courante en extérieur » réalisée par OpinionWay pour l'association Assurance Prévention en ligne du 24 avril au 2 mai 2023, auprès d'un échantillon de 1002 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus et d'un boost de 301 parents d'enfants de 0 à 12 ans pour disposer d'un échantillon cible de 503 parents d'enfants de 0 à 12 ans.



LES ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE EN EXTÉRIEUR

Les chiffres

Un accident de la vie courante (AcVC) est un traumatisme non intentionnel subi par une personne, qui n'est ni un accident de la route, ni un accident du travail. Les accidents de la vie courante font 11 millions de victimes par an. Si la plupart subissent des blessures bénignes, certains souffrent de handicap, voire décèdent.

On dénombre ainsi chaque année :

- 4,5 millions de blessés ayant recours aux urgences ;
- plus de 24 000 décès par an, soit 7 fois plus que les accidents de la circulation (près de 3 300 morts en 2022) et 24 fois plus que les accidents du travail (1000 morts) ;
- 50 000 enfants de moins de 15 ans intoxiqués de manière accidentelle, dont 9 % par ingestion de végétaux ;
- 200 accidents graves liés au barbecue, causant incendies, brûlures ou intoxications alimentaires. 15 % des victimes de ces accidents sont des enfants ;
- 800 accidents de tondeuse ;
- près de 100 noyades dans une piscine privée.

Les accidents de plein air représentent en moyenne chaque année 26 % du total des accidents de la vie courante et 23 % de ces accidents ont lieu à domicile. 19 % de ces accidents sont liés aux activités de bricolage et de jardinage. La noyade représente la première cause de décès accidentel chez les enfants de moins de 15 ans.



Les bons gestes

JARDINAGE

- Sensibiliser les enfants aux dangers des végétaux présents dans le jardin et repérer avec eux les espèces toxiques : certaines d'entre elles peuvent provoquer intoxications, irritations cutanées et oculaires, allergies et plaies.
- Leur apprendre à ne pas toucher aux plantes toxiques, à ne pas manger les fruits ou légumes du jardin sans permission et à se laver les mains après le jardinage.

- Ranger les outils tranchants et pointus et les placer hors de portée lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Contre les piqûres d'insectes, utiliser des répulsifs adaptés et habiller ses enfants avec des vêtements à manches longues.



BRICOLAGE

- Éloigner les enfants des outils coupants ou de ceux *a priori* inoffensifs mais pouvant présenter un risque de blessures tels que tournevis, marteau, clous, vis...
- Les initier au bricolage et les impliquer en leur proposant des outils adaptés à leur âge : leur confier par exemple un mètre ou un niveau, et pour les plus jeunes, les outils-jouets en bois ou plastique imitant ceux des adultes.
- Stocker les outils électriques ou thermiques hors de portée des jeunes enfants et ne pas les laisser les manipuler sans supervision. Laisser toujours les carters de protection sur les appareils.

- Porter des équipements de protection tels que des lunettes, des gants et des chaussures robustes et inciter les enfants à imiter ces gestes de précaution.
- En cas d'utilisation de pesticides ou de produits chimiques, respecter scrupuleusement les instructions du fabricant de ces produits nocifs pour la santé. Les stocker, bien étiquetés, hors de portée des enfants dans un endroit sûr.



PISCINE

- Installer des barrières de sécurité autour de la piscine pour empêcher l'accès aux enfants non accompagnés. Il est aussi possible de l'équiper d'un dispositif d'alarme ou d'une couverture. Il s'agit d'une obligation légale qui concerne toutes les piscines privées, enterrées, à usage familial.
- Enseigner les règles essentielles de la sécurité aquatique aux enfants : ne pas courir au bord de la piscine, ne pas plonger dans les zones peu profondes, ne pas jouer à des jeux dangereux dans l'eau...
- Garder un œil attentif sur les petits nageurs à tout moment : ne jamais les laisser sans surveillance, ne serait-ce qu'une seconde. Rester toujours vigilant, même s'ils savent nager.

- Pour une protection supplémentaire, garder des dispositifs de flottaison (bouées, frites de piscine...) à portée de main, en cas de nécessité urgente.
- Apprendre les gestes de premiers secours comme la réanimation cardio-pulmonaire peut aider à sauver la vie en cas de noyade.



JEUX D'EXTÉRIEUR

- Choisir des équipements de qualité et s'assurer qu'ils soient conformes aux normes de sécurité en vigueur. Vérifier régulièrement l'état des fixations et des pièces.
- Installer les équipements sur un terrain adapté (gazon ou revêtement souple) pour éviter les blessures en cas de chute.
- Surveiller constamment les enfants pendant qu'ils jouent.

- Donner aux enfants quelques instructions de jeu : par exemple, ne pas se tenir debout sur la balançoire, ne pas sauter à plusieurs sur le trampoline, ne pas jouer sur l'équipement lorsqu'il est mouillé ou glissant.



SOLEIL

- Les méfaits du soleil sur la peau concernent petits et grands. Il est conseillé de la protéger en appliquant de la crème solaire à indice UV > 30 toutes les deux heures minimum et après chaque baignade.
- Se protéger de la chaleur et se mettre à l'abri des rayons UV nocifs en portant un chapeau, des vêtements légers et longs et des lunettes de soleil de catégorie 3 minimum, certifiées CE.
- Entre 12h et 16h, tous à l'ombre ! Ne jamais laisser les enfants en plein soleil aux heures les plus chaudes de la journée.

- Rester hydratés en proposant régulièrement de l'eau à température ambiante à toute la famille.
- Rester vigilant aux signes de coup de chaleur : maux de tête, nausées, vertiges, peau chaude et rouge, fatigue excessive... En cas de symptômes, chercher de l'aide médicale immédiatement.



BARBECUE

- Choisir un emplacement sûr pour le barbecue : une surface stable éloignée des arbres, des arbustes et des matériaux inflammables.
- Allumer le barbecue avec soin en privilégiant des allume-feux solides. Bannir l'alcool à brûler, l'alcool ménager, les gels et produits liquides allume-feu, trop inflammables.
- Surveiller constamment le barbecue tant qu'il y a des braises et ne jamais laisser les enfants ou les animaux s'en approcher.
- Éviter de porter des vêtements amples ou inflammables en cuisinant.

- Éteindre complètement le barbecue après utilisation en s'assurant que les braises sont éteintes et que les cendres sont froides.
- Ne jamais jeter les cendres chaudes dans une poubelle ou un sac en plastique.
- Garder un extincteur ou un seau d'eau ou de sable à proximité du barbecue en cas d'incendie.



DEUX-ROUES

- Pour circuler à vélo, voici les équipements de sécurité à prévoir pour chaque membre de la famille : casque pour les enfants de moins de 12 ans, gilet de haute visibilité, dispositifs d'éclairage et de signalisation, signal d'avertissement. Le casque est fortement recommandé pour les adultes. Il protégera efficacement la tête en cas d'accident.
- À trottinette, un casque certifié et bien attaché réduit la gravité des blessures à la tête en cas d'accident. Pour protéger les articulations en cas de chute, il est vivement conseillé de s'équiper de coudières et de genouillères.
- À scooter, gants et casque sont obligatoires, pour le conducteur et le passager.
- Respecter le code de la route en toutes circonstances : les règles de circulation telles que les voies à emprunter, les limitations de vitesse, les feux de signalisation et priorités, le transport d'un passager peuvent différer selon le mode de transport.
- Attention également aux âges minimum pour circuler à trottinette électrique ou à deux-roues motorisé (en fonction de la puissance et du permis).
- Apprendre à connaître ses limites : si la personne n'est pas habituée à conduire avec l'un de ces modes de transport, commencer par des trajets courts et familiers pour s'y habituer.
- Ne pas prendre de risques inutiles et ne pas conduire après avoir bu de l'alcool ou pris des médicaments.
- S'assurer que l'engin est en bon état de fonctionnement, avec des freins, des feux et des pneus en bon état.
- L'utilisation du téléphone portable tout en conduisant est interdite et sanctionnée par la loi. En effet, l'utilisation d'un téléphone en conduisant détourne l'attention et multiplie le risque d'accident.
- Souscrire une assurance appropriée pour se protéger en cas d'accident. Les deux-roues motorisés, trottinettes électriques et autres engins de déplacement personnel motorisés doivent être couverts *a minima* par une assurance de responsabilité civile pour les dommages causés aux autres.



« JOURNÉE PREV'ATTITUDE : POUR QUE LES BEAUX JOURS LE RESTENT »

Un événement original et ludique au Jardin d'Acclimatation
à Paris le 17 juin 2023

Assurance Prévention, l'association de France Assureurs dédiée à la prévention des risques du quotidien, convie les familles à vivre une expérience immersive inédite aux espaces Potager, Pataugeoire et Balançoires du Jardin d'Acclimatation.

Parents et enfants feront connaissance avec la famille Apeuprès, composée de Monsieur et Madame Apeuprès, ainsi que de leurs deux enfants, Lucas et Emma. Leur vie quotidienne est loin d'être ordinaire. Les Apeuprès sont connus pour leur maladresse légendaire et leur propension à provoquer des catastrophes, même dans les situations les plus simples. Chaque jour, la famille Apeuprès se retrouve dans des situations comiques et chaotiques. Ils apportent leur touche de maladresse dans tout ce qu'ils entreprennent, mais ont envie de changer et de devenir meilleurs.

Dans chaque espace, des comédiens professionnels joueront les rôles de cette drôle de famille et simuleront de mauvais comportements lors de séquences Jardinage, Bricolage, Surveillance au bord de l'eau et Jeux de plein air. Encouragé et guidé par des animateurs, le jeune public pourra intervenir pour identifier et corriger ces comportements. Des pompiers et maîtres-nageurs sauveteurs seront présents pour expliquer les bons comportements et montrer les gestes qui sauvent.

Une journée ponctuée de jeux, de quiz et de chasse au trésor pour découvrir où se trouvent les animations. Les enfants pourront participer à un atelier peinture avec une fresque participative en zone Bricolage.

Dès l'accueil au Jardin d'Acclimatation, un livret pédagogique et ludique délivrant les bons conseils « Pour que les beaux jours le restent » sera remis au public ainsi qu'un dépliant de jeu pour trouver les différentes zones d'animation.





Assurance Prévention est l'association des assureurs français au service de la prévention des risques du quotidien. Elle émane de France Assureurs, le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 252 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances.

Assurance Prévention porte au nom des assureurs, seule ou en partenariat avec les pouvoirs publics ou d'autres organismes, des actions collectives de sensibilisation du grand public aux risques du quotidien : santé, risques routiers, accidents de la vie courante, risques naturels... L'association mène également des études, afin de faire avancer la connaissance des risques et d'adapter ses messages de prévention.

Suivez **Assurance Prévention**
sur les réseaux sociaux :



@ Assurance Prévention



@ AssurancePrev



@ AssurancePrev

Retrouvez tous les conseils sur son site
assurance-prevention.fr